UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Bureau de Développement des Télécommunications (BDT)

Quatrième réunion du Groupe Consultatif pour le Développement des Télécommunications (GCDT)
Genève, 12-13 octobre 2000

Document TDAG-4/2-F
4 septembre 2000
Original: français

République centrafricaine

ETUDE DE CAS:

FINANCEMENT DES SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS DES OPERATEURS ECONOMIQUES DANS LES ZONES ISOLEES

Résumé

Dans le cadre de la politique de décentralisation des Opérateurs économiques ont implanté leur siège dans leurs zones d'activité situées le plus souvent dans les zones rurales sans moyens de télécommunications fiables. Pour répondre aux besoins de ces sociétés, l'Exploitant Public leur a proposé de participer au financement des investissements nécessaires pour les doter en moyens modernes de communications en consentant des avances sur leur consommation, avances remboursables par déduction sur leurs factures.

Grâce au système de partenariat cinq VSAT ont pu être installées dans les zones rurales non seulement pour les besoins de sociétés, mais également pour la population qui bénéficient des cabines publiques.

1. Objectifs

L'objectif principal visé est de mettre à disposition des Opérateurs économiques installés dans les zones rurales des moyens de communications modernes. Des cabines publiques sont par la même occasion mises à la disposition des populations rurales.

2. Contexte

Le réseau national centrafricain est basé sur un système par satellite en étoile comprenant une antenne centrale de 3 mètres et huit antennes périphériques de 7 mètres utilisant des porteuses CPC. Ce réseau ne permet pas de couvrir l'ensemble du pays.

Dans les années 1990 et dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de décentralisation, plusieurs Opérateurs économiques ont installé leur sièges dans les zones d'activités qui ne sont pas dotées de moyens de communications.

Par ailleurs les fonds provenant des institutions multilatérales et bilatérales sont essentiellement orientés vers les projets jugés financièrement rentables si bien que les zones rurales ne bénéficiaient d'aucun financement dans le domaine des télécommunications.

Pour faire face aux besoins de communications des Opérateurs économiques la SOCATEL qui est l'Exploitant Public en République centrafricaine a proposé aux dites sociétés un mode de financement basé sur des avances à consentir sur leur consommation.

3. Description

La SOCATEL a choisi la technologie satellitaire VSAT et l'alimentation en énergie solaire pour fournir une solution clés en main afin de répondre à tous les besoins de chaque société pour les applications voix, données et accès à Internet.

Le client participe au financement du projet par une avance sur sa consommation, avance remboursable sur trois ans sans intérêt. Les autres conditions négociables portent sur :

- L'hébergement des équipements par le client et mise à disposition du terrain pour l'installation d'antenne ;
- La fourniture de la source primaire d'énergie nécessaire au bon fonctionnement des équipements ou l'acquisition des panneaux solaires.
- La prise en charge de la sécurité des installations ;
- La mise à la disposition des populations de(s) cabine(s) dans un endroit central et facile d'accès. Les conditions d'exploitation sont négociées au cas par cas.

4. Coûts

Pour permettre à la SOCATEL de couvrir les coûts d'investissements et de livrer dans le délai convenu, l'avance sur consommation est fixée à trente six millions (36.000.000) Francs CFA. Le montant de l'avance est amorti sur trois ans sans intérêt par un avoir déductible sur les factures mensuelles du client. Le montant de l'avoir mensuel est fixé à un million (1.000.000) Francs CFA.

Un million (1.000.000) Francs CFA un minimum par mois de consommation est exigé au client. Le coût de l'antenne est de vingt sept millions (27.000.000) Francs CFA. Les installations étaient réalisées par le personnel de la SOCATEL qui a fourni tous les accessoires nécessaires aux travaux. Les ressources du secteur spatial étaient disponibles.

(1US$=700 Francs CFA.)

5. Résultat

Grâce à cette stratégie cinq (05) localités rurales ont été dotées de moyens modernes de télécommunications en moins de deux ans. Le programme a été provisoirement suspendu par manque de ressources spatiales. La numérisation en cours des liaisons analogiques permettra de rendre disponible une partie du secteur spatial et le programme pourra reprendre.

****